

Le partage de la Parole (suite)

1 Thessaloniens 2.9-13

... une parole de Dieu, qui est aussi à l'œuvre en vous qui croyez.

Ce texte reprend et complète le traitement des thèmes abordés dans la section précédente : les exigences de l'Évangile quant à la vie (ou l'exemple) de ceux qui le partagent, le but visé par le partage de la Parole, les secrets du bon accueil du message annoncé.

Paul avait forgé une stratégie personnelle par rapport à l'argent, stratégie que Silvain et Timothée semblent avoir adoptée aussi à Thessalonique. C'est un domaine où l'apôtre ne pratiquait pas ce qu'il prêchait ! C'est-à-dire qu'il enseignait des principes bibliques qui lui auraient donné le droit d'attendre un soutien financier de ceux qu'il instruisait dans les voies de Dieu, mais qu'il renonçait très souvent à ce droit, pour des raisons que nous évoquerons.

Nous avons vu comment Paul et ses collègues avaient tiré profit de l'observation du savoir-faire de la mère qui allaite. Ici, nous découvrons comment le rôle du père leur a également servi de modèle. Les choses sont bien faites : la complémentarité mère-père est un des plus beaux cadeaux que le Créateur a faits à l'humanité.

En appelant des personnes comme Paul et ses compagnons à prêcher sa Parole, le Seigneur n'avait pas pour but de remplir des églises, mais de former un peuple qui *vit autrement*. Le partage de l'Évangile ne vise pas à répandre une idéologie et à comptabiliser des adeptes, mais à mettre des hommes et des femmes au contact d'une Parole vivante qui les change.

Libre de droits

Nous avons vu dans les versets 3 à 7 de ce chapitre l'importance qu'attachait l'équipe missionnaire au fait de ne donner aucune prise aux critiques. Elle avait adopté un comportement qui se voulait irréprochable par rapport à l'honnêteté (intellectuelle, mais également morale et matérielle). Paul et ses compagnons se gardaient de toute forme – et même de toute apparence – de manipulation et d'exploitation. En particulier, ils se sont abstenus d'accepter une quelconque « rémunération » de la part de ceux qui les écoutaient. En même temps, on ne doit pas ignorer la petite phrase qui conclut cet exposé de leurs principes : *pourtant, comme apôtres du Christ, nous aurions pu nous imposer.*

Il y a déjà là une indication que Paul et Silvain ne tenaient pas coûte que coûte à leurs prérogatives – même apostoliques. Les versets 9 et 10 précisent comment ils ont exercé leur liberté dans le domaine matériel. Ils ont décidé de travailler pour couvrir leurs dépenses personnelles. Paul a souvent opté pour cette solution, malgré sa profonde conviction que *le Seigneur a prescrit que ceux qui annoncent la bonne nouvelle vivent de la bonne nouvelle*¹. (Pour l'exposé détaillé de sa pensée, relisez 1 Corinthiens 9.1-18.) Il revendiquait sa liberté par rapport à ses *droits*, la liberté – dit-il – d'annoncer la bonne nouvelle *sans user réellement du droit que cette bonne nouvelle me donne*. Néanmoins, il n'y avait pas de rigorisme, encore moins de fanatisme, dans la mise en œuvre de cette liberté. On remarquera que Paul et ses compagnons ont accepté l'hospitalité de Lydie à Philippes² et que l'apôtre a été content de pouvoir se donner entièrement à l'annonce de la Parole lorsqu'une église au loin lui faisait parvenir un don. Il est d'ailleurs intéressant qu'il ait écrit aux Philippiens : *à Thessalonique déjà, plus d'une fois, vous m'avez envoyé ce dont j'avais besoin*³. Pour résumer, on peut dire que Paul avait décidé de renoncer librement à son *droit* de soutien matériel lorsque ce renoncement servait la cause de l'Évangile. À Thessalonique, lorsqu'ils ne recevaient pas des dons d'ailleurs, les missionnaires ont trouvé un travail « gagne-pain » (peut-être à tour de rôle). Cela leur per-

¹ 1 Co 9.14

² Ac 16.15 Elle a dû insister un peu !

³ Ph 4.16

mettait de prévenir les attaques contre leur intégrité et leur donnait toute liberté d'annoncer tout le conseil de Dieu sans se soucier de plaire à leurs auditeurs. Ils ont donné la priorité à la transparence et à la franchise pour faciliter la communication de la Parole de Dieu.

Nous vivons dans une culture qui nous incite à être à cheval sur nos *droits*, une culture de revendication qui est à l'opposé de l'esprit de renoncement exprimé dans ce texte. Le monde nous incite à défendre nos droits, à réclamer nos droits, à faire respecter nos droits... Notre société ne cesse d'essayer d'étendre ce domaine des droits. Comment vivons-nous avec cela ? Suivons-nous bêtement le mouvement ou avons-nous une réflexion chrétienne à ce sujet ?

Prenons un exemple qui reste proche des préoccupations exprimées dans notre texte... Notre travail nous donne droit à un salaire, et nous avons le droit d'en disposer selon ce que nous avons décidé dans notre cœur⁴. Selon notre culture, nous avons le droit – et probablement même le devoir – de toujours caler notre niveau de vie sur le niveau de nos revenus : si notre rémunération augmente, il est considéré comme « normal » que nous achetions une maison plus grande, une plus belle voiture, que nous nous payions des vacances de rêve dans des endroits paradisiaques, que nous pensions à acquérir ensuite une résidence secondaire, un bateau, un jet privé... Le défi lancé par l'exemple donné par Paul, Silvain et Timothée est celui d'oser nous libérer de ces « droits », pour faire avancer l'œuvre de Dieu, la seule qui subsistera éternellement. Quand tu auras fini tes études et trouvé un emploi en rapport, quand tu feras ton budget pour dépenser ton premier salaire, quelle liberté prendras-tu pour investir dans l'avancement du règne de Dieu ? Lorsque ta rémunération augmentera, lorsque tu passeras à l'échelon supérieur, est-ce que tu augmenteras mécaniquement tes dépenses personnelles en conséquence ? Ou t'accorderas-tu la joie de prendre la liberté de rendre un petit plus qu'avant à celui qui t'a tout donné ? Sommes-nous « libres de droits » ?

Complémentarité et progression

Nous avons été pleins de douceur parmi vous, comme une mère prend soin des enfants qu'elle nourrit (v. 7). Que nous soyons femmes ou hommes, l'attitude de Paul et ses amis à l'égard de ceux qui découvraient l'Évangile nous interpelle. Avons-nous cette tendresse « maternelle » pour ceux qui n'en sont encore qu'au b.a.-ba du salut en Jésus-Christ ? Avons-nous la patience de la maman qui se tient prête à nourrir son bébé chaque fois qu'il se réveille ? On ne peut pas demander à un enfant de deux mois de chanter *la Marseillaise* ! Sachons adapter nos exigences au stade de développement spirituel de chaque personne qui s'approche du Christ et commence une nouvelle vie avec lui. Ce n'est pas toujours simple !

Chose surprenante, mais intéressante, avant la fin de son court séjour à Thessalonique, Paul avait discerné que bon nombre des membres de la nouvelle communauté chrétienne avaient dépassé le stade du « lait » et été prêts pour de la nourriture solide. Le modèle qui est évoqué par rapport à cette nouvelle étape est celui du père. *Nous avons été pour chacun de vous ce qu'un père est pour ses enfants*. Explication : « Nous vous avons exhortés, galvanisés, mis devant vos responsabilités. » Nous commençons à mieux comprendre comment la jeune église de Thessalonique a pu survivre malgré le départ précipité des missionnaires ! Visiblement, l'échelle du temps n'est pas la même dans le domaine spirituel que dans le domaine physique... Au bout de trois mois de vie chrétienne, ces frères et sœurs avaient déjà appris à ne plus dépendre de ceux qui leur avaient annoncé l'Évangile, mais de Dieu lui-même. Ils s'assumaient. Il est permis de penser que, déjà, ils s'exhortaient, s'encourageaient et s'avertissaient mutuellement. Ils relevaient ensemble le défi de la vie nouvelle.

Il est impensable que Paul et ses compagnons aient eu le temps de faire le tour de toutes les questions qui allaient se poser, de toutes les difficultés qui allaient surgir. Ils avaient néanmoins pu poser de bonnes bases. Les chrétiens thessaloniciens avaient assimilé l'essentiel : sauvés par grâce, ils avaient *une vie à vivre* pour démontrer ce que le règne de Dieu peut changer, et ainsi glorifier leur Seigneur. On leur avait fourni les bons critères de choix, ceux qui les guideraient pour aligner leur comportement avec la volonté de Dieu, volontairement, quotidiennement, *avec la joie de l'Esprit saint*. Ces critères restent valables : Est-ce digne de Dieu ? Est-ce compatible avec l'appel qu'il m'a adressé ? Est-ce que cela manifeste-

⁴ voir Ac 5.4

ra le règne de Dieu sur ma vie ? Est-ce que cela révélera ou obscurcira la gloire de Dieu ?

Avec cela, ils ont continué à grandir et à progresser dans la foi. Nous avons nous aussi cet enseignement, et bien plus ! La Parole nous met devant nos responsabilités, mais c'est « à nous de jouer » – en comptant sur la grâce.

Entendre la Parole de Dieu

La Parole de Dieu nous parvient par le biais de paroles d'homme. On peut presque toujours trouver une faille, une faiblesse, dans les explications de ceux qui nous partagent la Parole. Ils sont et restent des hommes. Ce que Dieu attend de nous, ce n'est pas que nous prenions prétexte des maladresses de nos prédicateurs pour nous dérober aux exigences de sa Parole. Il nous demande, au contraire, de nous laisser toucher et transformer par l'essentiel, par la Parole agissante du Dieu vivant et vrai.

*Examinez tout, retenez ce qui est bien*⁵ : c'est le travail de notre foi, le travail qui ouvre la porte à l'œuvre de la Parole de Dieu en nous qui croyons. Mais attention ! Dans cette exhortation, *ce qui est bien* n'est pas ce qui me conforte dans ma façon convenue de comprendre – et souvent de diluer – la Parole qu'on me *fait entendre* ! Ce qui est *bien*, c'est ce qui me fait réfléchir sur ma façon de vivre devant Dieu, ce qui me pousse à me repentir, à confesser mon besoin du Seigneur, ce qui m'éclaire et me fait avancer dans ma connaissance de Dieu, dans ma relation avec lui, dans ma joie devant lui, ce qui agit pour me changer.

Comment accueillons-nous la Parole annoncée ? La prédication est le moyen choisi par le Seigneur pour nous enseigner et rappeler sa pensée. Nos prédicateurs sont responsables devant Dieu de ce qu'ils disent, de comment ils nous exposent la vérité biblique et l'appliquent. Mais, ensuite, c'est notre responsabilité personnelle devant Dieu qui est engagée. Il est le seul à pouvoir jauger vraiment la qualité de notre accueil de la Parole annoncée. Le Seigneur est celui qui *connaît les cœurs*. Il sait donc si nous nous arrêtons à la parole humaine ou si notre cœur cherche résolument, dans ce que nous entendons, *une Parole de Dieu* pour nous. Une Parole à retenir, à méditer, à accueillir... pour qu'elle nous change.

Sommes-nous prisonniers de nos « droits » tels que le monde les définit ? La puissance de l'Évangile veut nous libérer pour vivre autrement et donc gérer autrement notre temps, nos énergies, nos biens. En reconnaissant à Dieu tous les droits ! En donnant la priorité à ce qui sert sa gloire et étend son règne.

Ayons le souci d'interagir avec nos frères et sœurs en Christ en tenant compte du stade de croissance spirituelle de chacun : on n'agit pas avec un adulte comme on le fait avec un nourrisson. Et où en sommes-nous sur cette courbe de croissance ? Il y en a qui devraient être adultes depuis des lustres, mais qui demandent encore à être materné ! Devenons des chrétiens responsables qui se donnent les moyens de progresser.

Que faisons-nous de la Parole reçue ? Cherchons-nous des prétextes pour nous y dérober ? Ou cherchons-nous plutôt en Dieu le courage d'y exposer notre vie pour la laisser agir ?

Que le Seigneur bénisse et applique sa Parole pour tous nos cœurs !

⁵ 1 Th 5.21